

RECRUTE

Un.e Chef.fe de projets revitalisation et urbanisme rural

Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs

Entre terre et mer, Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire dynamique mêlant ville, ruralité et littoral avec ses espaces naturels, le tourisme, les activités maritimes et agricoles. De la Baie de Paimpol jusqu'à la Vallée des Saints, l'agglomération regroupe 57 communes et 73 700 habitants. Ses 24 compétences sont mises en œuvre par 440 agents et un budget 2022 de 91.2 millions d'euros.

MISSIONS

En 2021, quatre communes de l'Agglomération ont été conventionnées au titre du dispositif "Petites Villes de Demain". Dans ce contexte, l'Agglomération a décidé de créer la Mission Revitalisation afin d'accompagner ses communes dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de revitalisation.

La Mission Revitalisation est aujourd'hui en charge de mettre en œuvre la politique de revitalisation de l'Agglomération. Il s'agit d'une mission opérationnelle et transversale qui mobilise l'ensemble de ses services pour définir et piloter des projets d'aménagement et de construction. Les compétences mobilisées sont celles de l'énergie, de l'habitat, de la mobilité, du développement économique, du tourisme, de la jeunesse et du sport, de la culture et de la biodiversité.

La Mission Revitalisation est composée d'une coordinatrice et de deux cheffes de projets Petites Villes de Demain (PVD).

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint du Pôle Transition Ecologique et du directeur de l'Aménagement Durable du Territoire, le chef ou la cheffe de projets aura pour principales missions :

- **Piloter l'ORT (opération de revitalisation du territoire) et l'OPAH-RU (10% du poste)**

La convention ORT doit être signée en octobre 2022 par l'ensemble des partenaires. Le chargé de projets en assurera le suivi administratif et technique de ce contrat par, notamment, une mise à jour des actions inscrites à l'ORT selon leurs actualités et les remontées des communes PVD.

Le chargé de projet sera également associé par le service Habitat à l'instruction et la signature du contrat OPAH-RU programmé d'octobre à décembre 2022.

- **Accompagner les communes non retenues dans PVD (70% du poste)**

En juillet 2022, l'Agglomération a créé un dispositif d'accompagnement pour le soutien aux projets de revitalisation. Il doit permettre à cinq communes lauréates pour la période 2022-2023 de bénéficier de :

- Une ingénierie de projet : par un accompagnement sur les volets stratégique, méthodologique et technique qui doit faciliter le montage des projets en phase pré-opérationnelle,
- Un accompagnement dans la recherche de financements ou autres acteurs de projet,
- Une mobilisation des services de l'Agglomération par une approche transversale en mode projet qui nécessite de faire appel aux moyens des autres services.
- Un appui financier

Le chef ou la cheffe de projets aura pour mission de mettre en œuvre cet accompagnement notamment sur leur phase pré-opérationnelle (du diagnostic à leur faisabilité technico-éco et la définition des modalités de mise en œuvre : juridique et démocratique).

- **« Revitalisons ensemble » (10% du poste)**

L'Agglomération a lancé une réflexion collective en 2022 sur le devenir de ses églises paroissiales. Le chargé de projets aura pour mission de :

- Proposer une méthodologie d'action aux élus dans la continuité des démarches engagées,
- Programmer un plan d'actions en lien avec la thématique
- Rechercher des financements

- **Animation transversale (10% du poste)**

L'Agglomération organise des « Cafés de la Revitalisation » depuis le début de l'année 2022. Il s'agit de temps de débat public autour de la transition des bourgs. Le chargé de projets coordonnera l'organisation de ces événements (2 temps forts sur la durée de la mission) avec les autres services de l'Agglomération. Le fil conducteur de ces débats pour 2022-2023 est « la concertation et contribution citoyenne ».

PROFIL DU CANDIDAT

- **Savoirs**

Connaissances et compétences dans les domaines de l'aménagement, l'habitat et l'urbanisme opérationnel,
Expérience dans la conduite d'études urbaines pré-opérationnelles,
Connaissance de la réglementation de l'urbanisme réglementaire, opérationnel et foncier,
Méthodologies d'analyse, de diagnostic et de prospective,
Capacités rédactionnelles et de communication,
Capacité d'animation et de pédagogie

- **Savoir faire**

Collecter les données et les informations pertinentes et identifier les personnes ressources et relais
Travailler en équipe

Analyser chaque intervention au regard des orientations stratégiques en matière d'urbanisme

Réaliser des analyses, des diagnostics et définir les enjeux prospectifs en relation avec les projets de revitalisations des communes.

Elaborer les documents et actes administratifs relatifs aux différentes missions.

- **Savoir être (qualités nécessaires à la tenue du poste) :**

Etre organisé, rigoureux et méthodique

Etre polyvalent ce qui concerne les thèmes traités (habitat, urbanisme, environnement...)

Être autonome, réactif et responsable de l'organisation et de la mise en œuvre des études

Être force de proposition

CONDITIONS DU POSTE

- Recrutement par voie contractuelle, CDD remplacement 6 mois à compter d'octobre 2022
- Poste à temps complet 35h, basé à Guingamp
- De niveau Bac+3 minimum, vous avez une expérience significative dans les missions exigées
- Télétravail possible (2 jours maximum par semaine)
- Permis B obligatoire compte tenu des nombreux déplacements sur le territoire, (voiture de service à disposition à la demande)
- Réunions en soirée possibles
- Entretiens prévus semaine 36 ou 37

Adresser lettre de motivation et CV au plus tard le 31 août 2022 à :

Monsieur le Président
Guingamp-Paimpol Agglomération
11, rue de la Trinité
22200 GUINGAMP

Contact : Mélanie HUET au 06.33.68.43.86 ou par mail m.huet@guingamp-paimpol.bzh ou Fabienne GAULTIER au 02.96.13.59.64 ou recrutement@guingamp-paimpol.bzh